

INVITATION

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024

DE 9H00 À 15H

COMMUNE DE **MONJUSTIN (04)**

Forêt et pâturage : concilier des usages et des pratiques a priori différentes sur un même espace. Echanges et débats autour d'exemples de terrain

Le Lubéron et les Alpes du Sud sont des terres de tradition pastorale. Aujourd'hui ce sont aussi des terres fortement boisées, sur lesquelles la recolonisation forestière est lente du fait des caractéristiques des sols, du climat, mais également de l'histoire des deux derniers siècles.

En dehors des zones boisées qui n'ont plus une vocation forestière sur le long terme (surfaces soumises à Obligations Légales de Débroussaillage et bordures de pistes de prévention incendie, zones boisées à maintenir ouvertes pour des enjeux de biodiversité, crêtes et alpages en cours de recolonisation forestière...) les objectifs peuvent sembler antinomiques entre le développement lent d'une végétation forestière mélangée et fonctionnelle d'un côté et le maintien ou le développement d'un potentiel fourrager en sous-étage, principalement constitué par des herbacées et de semi-ligneux.

Antinomiques parfois dans l'espace, puisque les zonages et les emprises foncières des deux objectifs ne sont pas toujours cohérentes.

Antinomiques aussi dans le temps, puisque les logiques temporelles ne sont pas aux mêmes échelles, en particulier celle de la reconstitution ou constitution d'une forêt mélangée et fonctionnelle qui, par définition, prend un temps long (plusieurs décennies). D'autant plus lorsque cette dynamique est déjà fortement freinée par la surabondance en ongulés et cervidés.

Afin de discuter et de débattre des solutions techniques, humaines et économiques existantes pour tenter de concilier ces différents usages, l'ASL Laye-Lauzon, le cabinet d'expertise et de gestion forestière AviSilva, le CERPAM, Pro Silva France et le Parc Naturel Régional du Lubéron organisent une journée d'échanges sur le terrain, avec la visite de trois zones forestières (et pastorales, pour certaines) dans lesquelles des actions diverses ont été mises en place.

Avec l'intervention de spécialistes de chacun des thèmes à aborder : sylviculture (à couvert continu en particulier), pastoralisme et écologie.

Participation gratuite et inscription obligatoire (30 personnes maximum)

par mail à assoforestiere.layelauzon@laposte.net

Association Forestière Laye-Lauzon

c/o Claude GILLI

par tel : 06 82 80 21 64

322 chemin de la Poste

ou à l'adresse postale suivante :

04230 ONGLES

Organisé par :



Avec le soutien de :



PROGRAMME PREVISIONNEL

» N'oubliez pas de prendre des chaussures et une tenue adaptées à la forêt et... pensez à vous inscrire !



9H00

Accueil des participants (le plan d'accès sera communiqué ultérieurement aux inscrits).

9H30-15H

Visite en forêts de la **Luzerne** et de **Chantepedrix**

- Visite d'une coupe à vocation sylvopastorale réalisée en 2016 et entretenue depuis par l'intermédiaire d'un contrat Natura 2000, en lien avec la présence d'espèces patrimoniales (insectes, oiseaux, plantes...)
- Visite d'une éclaircie cloisonnée en pentes dans des taillis de chênes pubescents : quel pâturage pour entretenir les cloisonnements et/ou permettre le maintien d'une activité pastorale sous des chênaies gérées en sylviculture à couvert continu (pas de coupes rases puis mises en défens) ?
- Visite d'une forêt privée ayant fait l'objet de travaux extensifs de mise en place de techniques de protections individuelles et collectives de régénération naturelle mélangée (pin sylvestre, pin d'Alep, pin noir, chêne pubescent, chêne vert, feuillus divers...)



POUR EN SAVOIR PLUS...

Qu'est ce que l'Association Forestière Laye-Lauzon ?

Créée en 2016, l'Association Forestière Laye-Lauzon a pour objet de promouvoir une gestion durable des forêts et de permettre à des propriétaires forestiers de conduire des actions qu'ils ne pourraient pas réaliser individuellement. Elle réunit à ce jour une quarantaine de propriétaires sur environ 1200 hectares, répartis sur 9 communes : Cruis, Fontienne, Forcalquier, Montlaux, Revest-Saint-Martin, Saint-Étienne-les-Orgues, Ongles, Sigonce et Limans.

Un plan de gestion forestier groupé a été rédigé en 2017 et actualisé en 2020 par le cabinet de gestion et d'expertise forestière AviSilva.

Qu'est ce que le CERPAM ?

Créé en 1982, le Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM) est une association loi 1901. Il constitue le service spécialisé en pastoralisme pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Afin d'améliorer la gestion des milieux pastoraux, le CERPAM met au point des références techniques et des diagnostics spécifiques, et teste des équipements pastoraux innovant. Il réalise des diagnostics prenant en compte les enjeux environnementaux et les usages multiples de l'espace pâturé. Il intervient dans la conception de projets d'aménagement, d'équipements, de contrat agro-environnementaux, et accompagne leur mise en œuvre.

Qui est AviSilva ?

AviSilva est un cabinet de gestion forestière travaillant en collaboration avec Nicolas LUIGI, Expert Forestier installé à son compte depuis 2011. L'équipe intervient auprès d'une centaine de propriétés forestières privées en régions méditerranéennes et montagnardes, dans lesquelles elle intervient en qualité de conseiller des propriétaires et maître d'œuvre de coupes de bois et travaux forestiers, mais aussi pour toutes les autres formes de valorisation des espaces boisés (chasse, truffe, accueil du public...). Les principes de gestion adaptés et appliqués sont ceux prônés par le réseau Pro Silva (www.prosilva.fr), à savoir une « sylviculture à couvert continu ».



Inscrivez-vous ! Par mail à assoforestiere.layelauzon@laposte.net ou par tel : 06 82 80 21 64